BILAN ANNUEL

Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bilan de la saison de reproduction du Vautour percnoptère dans le sud-est de la France

Année 2023 – PNA Vautour percnoptère

Janvier 2024

Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

Bilan annuel

Bilan de la saison de reproduction du Vautour percnoptère dans le sud-est de la France - Année 2023 PNA Vautour percnoptère

Document réalisé par :
Cécile Ponchon - CEN PACA

Avec les contributions de :
Florian Veau (*LPO AuRA*), Nicolas Bazin (*SGGA*), Guillaume Fréchet (*SMGG*), Thierry David (*LPO GC*), Christian Tessier et Camille Robert (*Vautours en Baronnies*), Sylvain Henriquet (*LPO PACA*), Gaëtan Madeline (*PNR Luberon*), Bérenger Rémy (*CCCGS*), Guillaume Paulus (*CEN PACA*), Simon Crombecque (*CEN PACA*), Alain Ravayrol et Antoine Carrer (*La Salsepareille*)

Date de rédaction du rapport : Janvier 2024

Photo de couverture : Adulte rapportant de la nourriture à son jeune ©G. Delaunay

Citation recommandée :
C. PONCHON, 2024. *Bilan de la saison de reproduction du Vautour percnoptère dans le sud-est de la France – Année 2023- PNA Vautour percnoptère-* Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. 19p. + annexes.

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Table des matières

_____ 1

Préambule _____ ***3***

1. Action 1.1 Suivi des populations _____ 5
   - 1.1. Synthèse de la reproduction _____ 5
   - 1.2. Les effectifs de 1997 à 2023 _____ 5
   - 1.3. Répartition géographique dans le sud-est en 2023 _____ 6
   - 1.4. Paramètres de la reproduction _____ 6
   - 1.5. Nouveaux couples, disparition d'individus/couples _____ 7
   - 1.6. Relâcher d'individus _____ 8
   - 1.7. Phénologie de la reproduction _____ 8
2. Action 1.2 Développer les opérations de baguage _____ 9
   - 2.1. Baguage _____ 9
   - 2.2. Contrôle _____ 9
   - 2.3. Reprise _____ 10
3. Action 1.3 Etude spatio-temporelle de l'utilisation de l'espace par l'espèce _____ 11
   - 3.1. Suivis télémétriques historiques _____ 11
     - a. Individu « Salomé » _____ 11
     - b. Individu « Buoux » _____ 11
     - c. Individu « 0J » _____ 12
   - 3.2. Nouveaux suivis télémétriques _____ 12
     - a. Individu « Sam » _____ 12
     - b. Individu « Olivier » _____ 15
4. Action 1.4 Analyse de la fonctionnalité des placettes alimentaires _____ 17
   - 4.1. Fréquentation des placettes d'alimentation _____ 17
     - a. Les individus cantonnés _____ 17
     - b. Les individus à priori non cantonnés et immatures _____ 18

Annexe _____ ***20***

Annexe A : Restes alimentaires récoltés lors du baguage des jeunes dans les nids des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et de la Lozère (Détermination Daniel Beautheac) en 2022 et 2023 _____ 21

Annexe B : Liste des structures participant au suivi des couples, des placettes, au baguage et aux actions de conservation de l'espèce _____ 22

Préambule

Une nouvelle saison de reproduction s'est achevée pour la petite population de Vautour percnoptère du sud-est de la France en septembre 2023. L'effectif est stable, autour de 20 couples, avec des variations locales, la perte d'un couple dans un département ou le gain d'un nouveau dans un autre département. Notons donc cette année la découverte de 2 nouveaux couples, dans l'Hérault et en Lozère, et la disparition d'un couple dans le Gard.

Les paramètres de la reproduction sont dans la moyenne de la période 1997-2023, avec 16 jeunes à l'envol pour 21 couples territoriaux recensés.

Les placettes d'alimentation continuent à être fréquentées régulièrement par les couples nicheurs de Vautour percnoptère et par un nombre certain d'immatures ou d'adultes non cantonnés. Cette saison un nombre d'individus différents important ont fréquenté les placettes ardéchoises, bucco-rhodaniennes et vauclusiennes. La présence d'individus de différentes classes d'âge permet d'espérer le cantonnement de nouveaux couples à l'avenir.

Le suivi télémétrique de l'espèce s'améliore avec la capture réussie de 2 adultes nicheurs en 2023, grâce à un effort collectif et maintenu depuis plusieurs années. Ainsi, actuellement 3 adultes nicheurs et un immature sont suivis avec des balises fonctionnelles dans le sud-est.

Le présent rapport fait le le bilan de la saison de reproduction 2023 et des actions mises en œuvre en lien avec le suivi de l'espèce par les différents partenaires investis.

Mâle Vautour percnoptère (0R) des Baronnies ©C. Robert- VeB

1. Action 1.1 Suivi des populations

1.1. Synthèse de la reproduction

En 2023, ce sont 21 couples territoriaux qui ont été recensés. 12 d'entre eux ont mené 16 jeunes à l'envol. On dénombre cette année 4 nichées de 2 poussins.

Tableau 1 : Nombre de couples et de jeunes à l'envol par département

	Couples territoriaux	Couples reproducteurs	Couples producteurs	Nombre de jeunes à l'envol
Hérault	2	2	1	1
Gard	1	1	1	2
Lozère	3	2	1	1
Aveyron	1	1	1	1
Alpes de Haute-Provence	2	2	2	2
Bouches-du-Rhône	2	2	0	0
Vaucluse	4	4	3	4
Drôme	1	1	1	1
Ardèche	5	4	2	4
TOTAL	**21**	**19**	**12**	**16**

Couple reproducteur = couple ayant pondu ; producteur = couple ayant mené au moins un jeune à l'envol

1.2. Les effectifs de 1997 à 2023

On constate pour cette saison 2023 la perte d'un couple dans le Gard mais la détection de deux couples territoriaux supplémentaires, dans l'Hérault et en Lozère. Un couple territorial détecté en 2022 en Lozère a été recontacté en 2023, confirmant son cantonnement bien qu'aucune aire n'ait été détectée. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, un deuxième couple a enfin mené un jeune à l'envol, après avoir été comptabilisé comme cantonné en 2019 et 2020, absent en 2021, puis seule la femelle observée en 2022. L'effectif de couples territoriaux augmente donc légèrement et le nombre de jeunes à l'envol est supérieur à la moyenne sur la période 1997-2023.

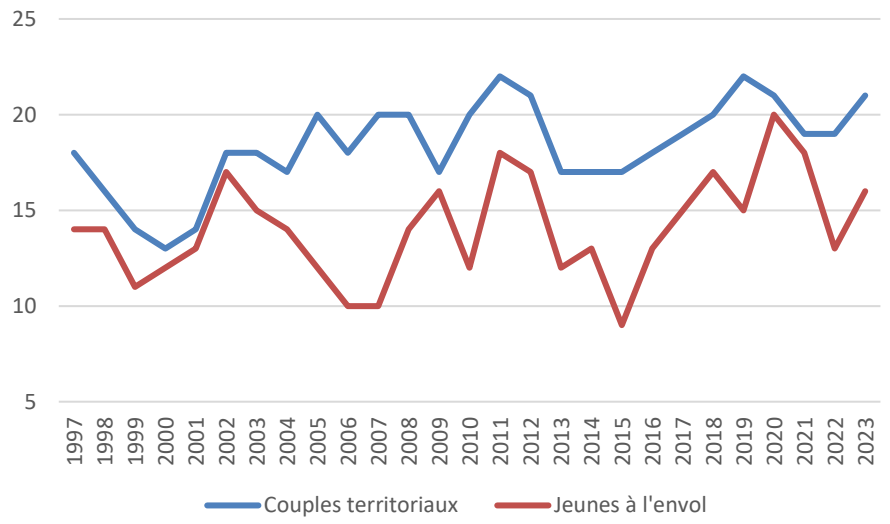

Figure 1: Evolution du nombre de couples cantonnés et de jeunes à l'envol de 1997 à 2023

1.3. Répartition géographique dans le sud-est en 2023

Les 21 couples recensés dans le sud-est sont répartis dans 9 départements, avec un noyau central dans le Vaucluse et l'Ardèche, et quelques couples plus isolés en périphérie (fig. 2).

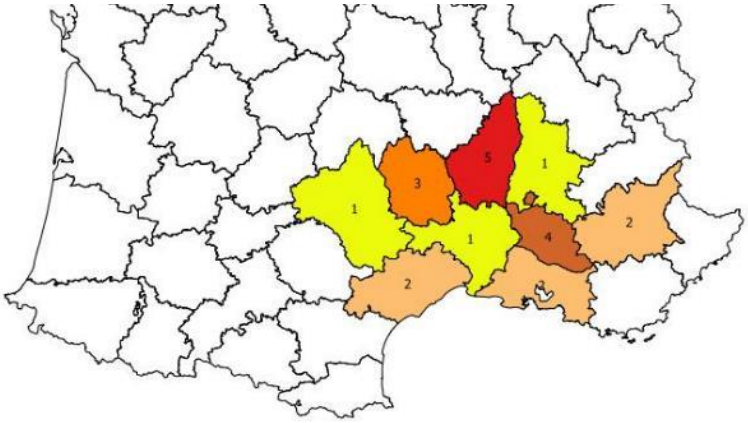

Figure 2 : Répartition départementale des couples de Vautour percnoptère cantonnés en 2023 dans le sud-est

1.4. Paramètres de la reproduction

Le suivi des couples territoriaux pendant leur saison de reproduction permet de repérer l'échec ou la réussite aux différents stades de la reproduction. Ceci permet d'obtenir différents paramètres de reproduction, nécessaires à la détection d'une évolution ou permettant de mettre en exergue les stades les plus sensibles.

Les paramètres suivants ont été calculés :

- Productivité : nombre de jeunes à l'envol/nombre de couples territoriaux contrôlés
- Succès de reproduction : nombre de jeunes à l'envol/nombre de couples pondeurs
- Taux d'envol : nombre de jeunes à l'envol/nombre de couples producteurs

2023 :
Productivité : **0.76** Succès de reproduction : **0.84** Taux d'envol : **1.33**

RAPPEL 2022 : Productivité : 0.68 ; Succès de reproduction : 0.72 ; Taux d'envol : 1.08
Moyenne 1997-2023 : Productivité : 0.77+/-0,13 ; Succès de reproduction : 0.89+/-0,16; Taux d'envol : 1.23+/-0.16

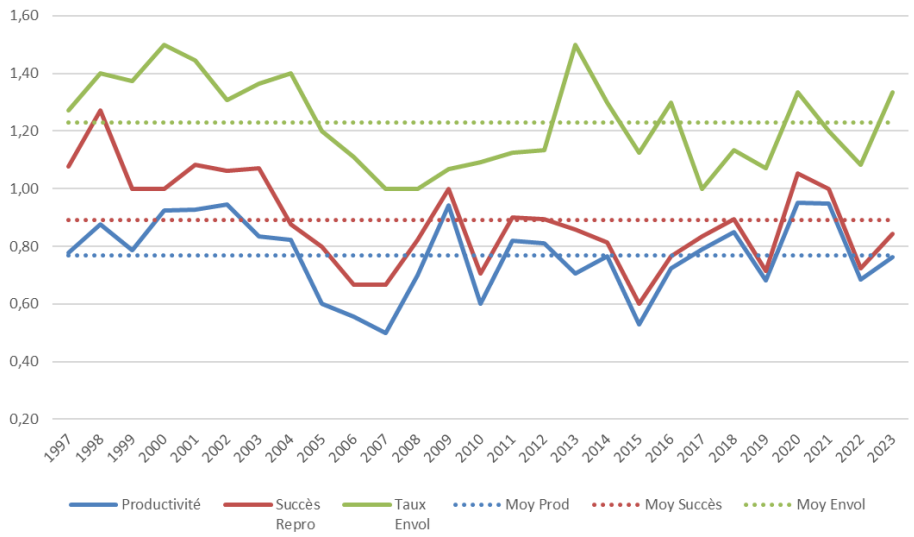

Figure 3 : Evolution des paramètres de reproduction des couples de Vautour percnoptère cantonnés dans le sud-est de 1997 à 2023

Le succès de reproduction et la productivité sont légèrement en dessous de la moyenne, le taux d'envol est quant à lui légèrement supérieur à la moyenne de la période 1997-2023. On se situe donc dans une année « classique ».

1.5. Nouveaux couples, disparition d'individus/couples

Un nouveau couple a été détecté dans l'Hérault mi-mai, des prospections ont permis de trouver une aire et d'observer une couvaison jusque mi-juillet, puis la reproduction a échoué.

Début septembre, un nouveau couple a été détecté en Lozère, avec un poussin au nid, non bagué en raison de la découverte tardive.

Le nouveau couple territorial observé en Lozère l'an passé a de nouveau été observé en 2023, sans que la fréquentation d'une aire n'ait été détectée.

Le deuxième couple des Alpes-de-Haute-Provence, dont la présence semblait aléatoire les années passées, était bien présent cette année et a mené un jeune à l'envol. Il semble qu'un nouveau mâle (AC) compose ce couple, ce dernier n'ayant pas été détecté sur le site ou la placette voisine l'an passé, alors qu'il a fréquenté en 2022 des placettes en Ardèche et en Crau et avait été observé dans le Verdon.

Dans le Gard, un couple a disparu, mais le mâle du site déserté a remplacé le mâle de l'autre couple gardois. La femelle du site déserté et l'ancien mâle du site toujours occupé n'ont pas été réobservés.

En Ardèche, le début de saison a laissé craindre la disparition d'un couple, avec des observations de la femelle du site 7B seule, alors que son mâle se cantonnait sur le site 7M, sans observation du mâle historique de ce site au cours de la saison. A partir du mois de juin, cette femelle a été observée en compagnie régulière d'un nouveau mâle (4R), il a donc été considéré qu'un couple s'était reformé sur ce site.

1.6. Relâcher d'individus

En septembre 2022, le centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux (LPO PACA) a pris en charge un juvénile non bagué retrouvé très amaigri et en hypothermie, dans le Luberon. Celui-ci a été relâché en mars 2023 dans le massif.

Il est probable que ce jeune soit né sur le site 84E, dans une nouvelle aire non détectée en 2022, que le couple a occupé en 2023.

Photo 1 : Relâcher du jeune 4U dans le Luberon ©CEN PACA

Ce jeune a été observé en vol dans la semaine de son relâcher, à proximité du site 84E, mais n'a pas été recontrôlé par la suite.

1.7. Phénologie de la reproduction

Quelques dates clés ont ponctué la saison de reproduction. Il s'agit des données d'observations extrêmes sur les sites suivis pour lesquels l'information a été fournie. Ces informations ne sont qu'indicatives. En effet, la pression et fréquence d'observation sont très diverses selon les sites (de 7 à 182 visites) pour une médiane de 19 visites par site. Le temps médian d'observation par site est de 30 h (max = 301 h ; min = 13h).

- première date d'observation d'un adulte sur site : 6 mars 2023 (site 34A)
- dernière date d'observation d'un adulte sur site : 13 septembre 2023 (site 04B)
- première date de couvaison observée : 5 avril 2023 (site 13H)
- première date d'envol d'un jeune : 13 août 2023 (sites 30J et 12H)
- dernière date d'envol d'un jeune : 12 septembre 2023 (04B)

Comme les années précédentes, c'est le couple historique de l'Hérault qui a été détecté le premier.

2. Action 1.2 Développer les opérations de baguage

2.1. Baguage

Dans le cadre du programme personnel de baguage d'Erick Kobierzycki, 15 jeunes ont été bagués dans le sud-est. Le jeune du nouveau couple découvert en septembre en Lozère n'a pas été bagué.

Photo 2 : Jeune au nid après baguage © Philippe Lèbre

2.2. Contrôle

La plupart des contrôles ont lieu sur les placettes d'alimentation et sont donc abordés dans le chapitre IV. Plusieurs individus ont été contrôlés hors suivi placette, dont une partie en Espagne.

Dont :

-EE (Vaucluse 2019) le 21/04/23 en Catalogne.

-9T (Causses 2018) le 18/03/23 en Aragon.

-EG (Causses 2018) en Aragon le 10/04/23.

-P4H (Pyrénées 2016) le 21/03/23 dans les Causses.

-8L (Vaucluse 2023) le 31/08 dans le Verdon.

Photo 3 : Vautour percnoptère bagué EE, le 22/04/23 © Joan Goy

Photo 4 : Juvénile du Luberon (8L) observé dans le Verdon le 31/08/23 ©D. Horst

Les informations complémentaires sur les individus nés et bagués dans le sud-est contrôlés en 2023 seront disponibles dans la synthèse annuelle du programme de baguage réalisée par Erick Kobierzycki.

2.3. Reprise

Un juvénile bagué dans le Luberon (1E, site 84 J) a été trouvé mort le 27 septembre, posé sur une pierre dans le Rio Vero, Sierra de Guara (Aragon, Espagne) lors d'une opération de canyoning réalisé par les agents de protection de la nature du gouvernement d'Aragon. L'état de décomposition du cadavre ne permettra sans doute pas à la nécropsie de conclure (non réalisée à ce jour).

3. Action 1.3 Etude spatio-temporelle de l'utilisation de l'espace par l'espèce

3.1. Suivis télémétriques historiques

a. Individu « Salomé »

Le suivi GPS de cette femelle, équipée en 2016 après passage en centre de soin, est terminé (seulement 7 localisations reçues en 2023).

b. Individu « Buoux »

Cet individu, désormais dans sa sixième année, a entamé sa migration depuis la zone sahélienne presque un mois plus tôt que l'an passé (2 mars 23) et a passé les Pyrénées le 5 avril (le 29 avril en 2022).

Il a conservé un comportement erratique centré sur le sud-est du plateau de Valensole/collines du haut Var ouest, le sud de l'Ardèche et le camp des Garrigues dans le Gard et le plateau du Larzac et le Causse de Sauveterre à l'ouest. Il est reparti en migration mi-juillet.

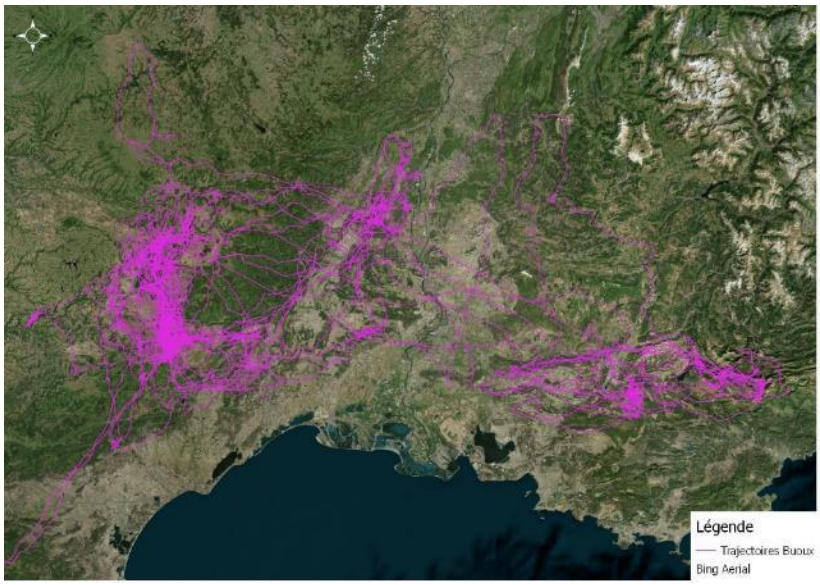

Figure 4 : Trajectoires de Buoux dans le sud-est en 2023

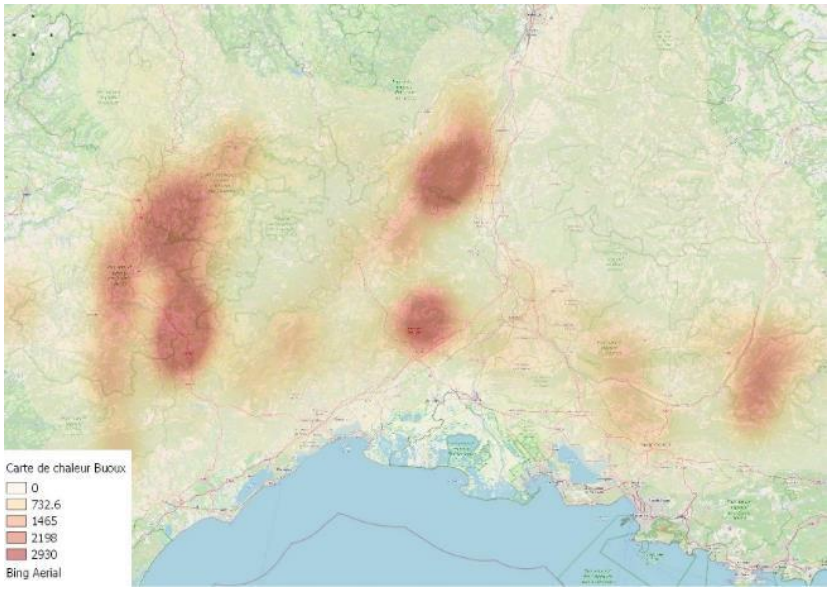

Figure 5 : Zones de plus fortes fréquentations de Buoux dans le sud-est en 2023 (carte de chaleur)

Aucune donnée n'a été transmise depuis le 18 août, date à laquelle il se trouvait dans la province de Malaga, en Andalousie. Il faudra attendre le printemps 2024 pour espérer avoir plus d'informations sur son sort.

c. Individu « 0J »

Cette femelle, née et baguée en 2014 dans le Luberon, avait été contrôlé en 2020 sur un site des Alpes de Haute-Provence où elle semblait cantonnée avec un mâle. Elle a été capturée et équipée d'une balise GPS en 2022 en Catalogne, lors de son retour de migration, par une équipe espagnole (Antoni Margalida, Oliva Vidal et J.M. Martinez). Les données transmises par les espagnols avaient permis de confirmer son cantonnement sur ce même site en 2022.

Photo 5 : 0J dans un pré de vaches régulièrement fréquenté en 2022 © G. Delaunay

En 2023, l'équipe espagnole nous a confirmé son retour sur le site et les observations de terrain ont permis de confirmer sa présence et le bon déroulement de sa saison reproduction.

L'ensemble des données GPS de cet individu pendant ses séjours en France pourra être valorisé localement une fois l'étude espagnole publiée.

3.2. Nouveaux suivis télémétriques

Des tentatives de capture se sont déroulées cette année sur 2 départements du Sud-Est : l'Ardèche et l'Hérault, dans le cadre d'un financement obtenu par Nature En Occitanie (NEO) auprès de la DREAL Nouvelle Aquitaine et coordonné par E. Kobierzycki. Elles ont été possibles grâce à la mise à disposition par le CEFE-CNRS des compétences de Samuel Perret et de son piège (canon net), accompagné d'Alain Ravayrol et avec l'accompagnement des structures locales, très impliquées pour faciliter les opérations (SGGA, LPO AuRA, CCCGS) . Elles se sont enfin soldées par des succès sur les 2 sites. Les 2 individus sont revenus régulièrement sur les placettes où ils ont été capturés, laissant supposer que le stress de la capture n'a pas été suffisamment important pour qu'ils évitent le site de capture.

a. Individu « Sam »

En collaboration avec Bérenger Rémy, animateur N2000 à la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises, un filet leurre a été disposé mi-mars sur une placette habituellement

fréquentée par le couple local. Le piège a été installé le 5 juin, la femelle a été capturée le 7 juin, après 1 journée ½ de tentative.

Photo 6 : Pose de la balise en « wing loop »[1] sur la femelle baptisée Sam © Samuel Perret

Cette femelle, dans sa 24ème année, a mené un jeune a l'envol. Son domaine vital a été défini sur le temps de suivi en période de reproduction, soit du 7 juin au 22 août 2023, via la méthode du kernel 95%. Les contours de ce territoire seront affinés les années à venir avec une période de suivi plus complète.

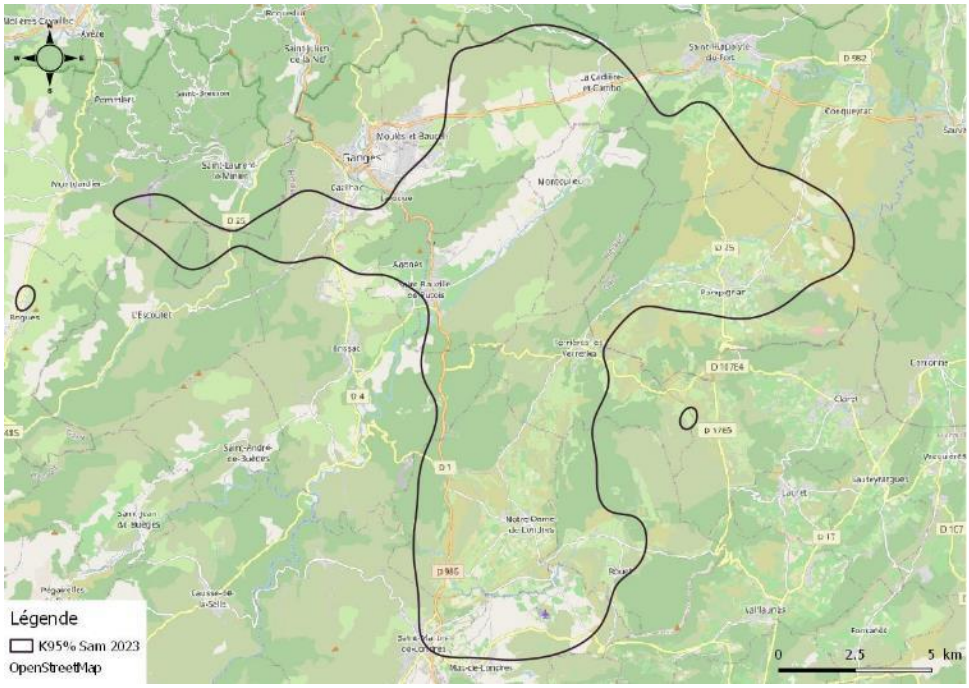

Figure 6 : Domaine vital de « Sam » pendant la période de reproduction 2023

[1] Wing loop : le harnais entoure les ailes, leg loop : le harnais entoure les cuisses

Cette femelle a débuté sa migration le 23 août. Elle a rejoint le 27 août une zone d'hivernage en Estrémadure dans la province de Caceres en Espagne, qu'elle n'a plus quitté depuis.

Figure 7 : Localisations de « Sam » du 23/08/23 au 01/01/24

L'hivernage de Vautour percnoptère est connu dans ce secteur, qui fait l'objet de comptage annuel. Le dernier comptage (30/01/23), montre un effectif en constante augmentation (231 individus) (com. pers. Manuela Rodriguez).

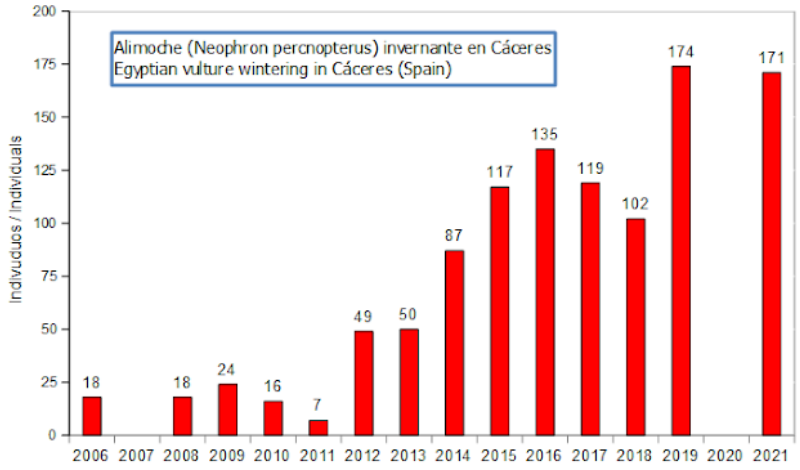

Figure 8 : recensement des Vautours percnoptères hivernants dans la province de Caceres de 2006 à 2021
(Source : https://aves-extremadura.blogspot.com/search/label/neophron%20percnopterus)

Photo 7: Regroupement de Vautours percnoptère en Estrémadure, décembre 2023 ©B. Rémy

b. Individu « Olivier »

Un filet leurre et d'autres éléments constituant le piège ont été installés en collaboration avec Florian Veau (LPO AuRA) et Nicolas Bazin (SGGA) avant le retour de migration des Vautours. Suite à l'analyse des données du piège photo permettant de suivre la fréquentation de la placette, il a été décidé de tenter une capture fin juin. Le mâle du site 07N, dans sa seizième année, a été capturé le deuxième jour de tentative, en fin de journée. Il a été équipé d'une balise Ornitela avec la technique « leg loop »[1].

Photo 8 : Mâle « Olivier » peu avant son relâcher ©F. Veau

Ce mâle a échoué dans sa reproduction pendant l'incubation, avant que sa capture ait eu lieu. Son domaine vital a été défini avant son départ en migration, soit du 20 juin au 2 septembre 2023, via la méthode du kernel 95%. Les contours de ce territoire seront affinés les années à venir avec une période de suivi plus complète.

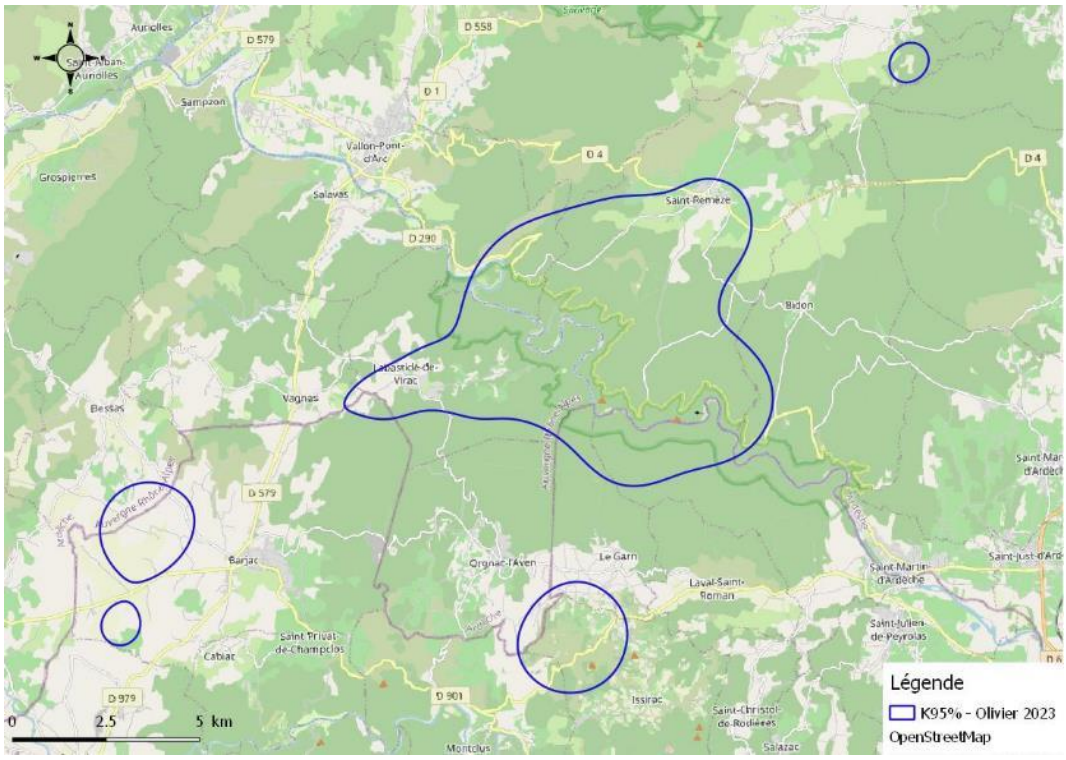

Figure 9 : Domaine vital de « Olivier » pendant la période de reproduction 2023

Ce mâle est parti en migration le 3 septembre 2023, traversant les Pyrénées par le massif du Vignemale dans les Hautes-Pyrénées le 4 septembre, puis il a emprunté le détroit de Gibraltar le 11 septembre avant de rejoindre sa zone d'hivernage le 20 septembre, au sud de la Mauritanie.

Figure 10 : Localisations d'Olivier du 03/09/23 au 30/11/23

4. Action 1.4 Analyse de la fonctionnalité des placettes alimentaires

4.1. Fréquentation des placettes d'alimentation

Le programme de baguage mis en place par Max Gallardo depuis 1997, poursuivi par Erick Kobierzycki, permet d'obtenir l'âge et l'origine des oiseaux bagués fréquentant les placettes (s'ils possèdent encore toutes leurs bagues).

Les résultats présentés ci-après sont issus des placettes « historiquement » équipées de pièges-photos pour lesquelles un suivi est réalisé tout au long de la saison dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, en Ardèche, dans les Baronnies et dans le Gard.

Plusieurs placettes ont fait l'objet d'un suivi photo suite à l'acquisition de pièges-photos dans le cadre du programme inter-parcs PACA, permettant une meilleure couverture sur le sud- est (Ventoux, Luberon, Alpilles). Les résultats de ces suivis viennent donc augmenter les effectifs de fréquentation des années antérieures.

La majorité des placettes ont connu une fréquentation par les couples locaux comme par des erratiques de différentes classes d'âge, ce qui souligne encore une fois l'importance de ces dernières.

a. Les individus cantonnés

Une majorité des individus nicheurs bénéficiant de placettes à proximité des sites de nidification ont été contrôlés sur les placettes :

-2/2 individus nicheurs du Gard,

-2/2 individus nicheurs drômois,

-10/10 individus cantonnés ardéchois,

-2/4 des individus nicheurs des Bouches-du-Rhône (un des couples ne semble pas fréquenter les placettes pourtant proches de leur site de nidification mais aucun individu du couple n'étant bagué, cela complique leur identification sur les placettes),

-7/8 individus nicheurs du Vaucluse.

-2/4 individus nicheurs dans les Alpes de Haute Provence

-2/4 dans l'Hérault

Ainsi, 27 individus nicheurs connus sur 42 recensés dans le sud-est ont été identifiés sur les placettes suivies par piège-photo.

L'absence de données de suivi photo sur les placettes des autres départements ne signifie pas qu'ils ne fréquentent pas de placette mais le suivi photo systématique n'est pas réalisé. Des contrôles de bagues sont également réalisés sur 2 charniers des Causses et du Verdon ou directement sur les sites de nidification ou sur des placettes suivies ponctuellement.

Ainsi, plusieurs individus ont pu être contrôlés dont les 2 individus du site 13J (pas de bagues), le couple du Verdon (mâle bagué, femelle sans bague), le couple de l'Aveyron (mâle bagué, femelle sans bague) et un des individus du nouveau couple de l'Hérault (femelle non bagué, mâle porteur d'une bague non lue).

Aussi, 81% des individus cantonnés ont été contrôlés (34/42).

b. Les individus à priori non cantonnés et immatures

Au moins 18 individus différents considérés comme non nicheurs ont été identifiés sur les placettes. Les classes d'âge des individus observés se répartissent de la manière suivante :

Tableau 2 : Distribution des classes d'âge (en année civile) des individus

	Nb minimum
Immature (2A-4A)	8
Adulte (5A et +)	8
Juvénile	2
Total	**18**

Huit adultes non considérés comme nicheurs ont été contactés :

-BY (Alpilles 2018), considéré comme non nicheur mais semble malgré tout avoir évincé le mâle du site historique des Alpilles (bagué en 1998 dans le Luberon). Une altercation violente entre les 2 mâles a été observée mi-mai pendant la couvaison, le mâle historique n'a plus été recontacté par la suite, alors que BY a été contacté avec la femelle sur le site de nidification et sur les placettes locales.

-8P (« Salomé », baguée adulte) en Crau et Luberon. (Pas d'indices de cantonnement)

-EG (Causses 2018), en Ardèche,

-5T (« Buoux », Baronnies 2018) en Ardèche,

-8X (Verdon 2019), en Ardèche,

-AE (Gard 2019), en Ardèche

-9T (Causes 2018), en Ardèche et dans le Luberon, contrôlé aussi dans les Causses,

-PU1 (Pyrénées orientales 2019) en Ardèche

Photo 9 : Vautours percnoptères adultes sur une placette ardéchoise (5T, 4R et 9T) © LPO AuRA

Sept individus immatures différents ont pu être identifiés sur le réseau de placettes, et au moins un immature non bagué :

-LT et AT, (Alpilles 2021), 2 individus de la même nichée, observés sur des placettes en Crau et l'un dans l'Hérault,

-FB (Luberon 2020), contacté en Crau

-EZ (Alpilles 2020), contacté sur une placette des Alpilles,

-2J (Gard 2021) en Ardèche

-MU (Ardèche 2020) en Ardèche

-FA (Luberon 2020), dans le Luberon

Deux juvéniles ont été détectés sur des placettes proches de leur site de naissance, dans le Luberon et les Baronnies.

Cette année encore, c'est en Ardèche qu'on enregistre le plus d'individus différents (10 nicheurs, 8 erratiques) et en Crau/Alpilles, où les placettes ont été fréquentées par de nombreux nicheurs du Vaucluse (8 à 10 nicheurs, 7 erratiques). Parmi ces 18 individus, 6 avaient déjà été contrôlés les années passées sur les placettes du SE (8P, BY,FB, EZ, 9T et 5T).

Plusieurs individus considérés comme erratiques l'an passé se sont cantonnés ou semblent être en voie de cantonnement (BY, 4R, AC).

Annexe

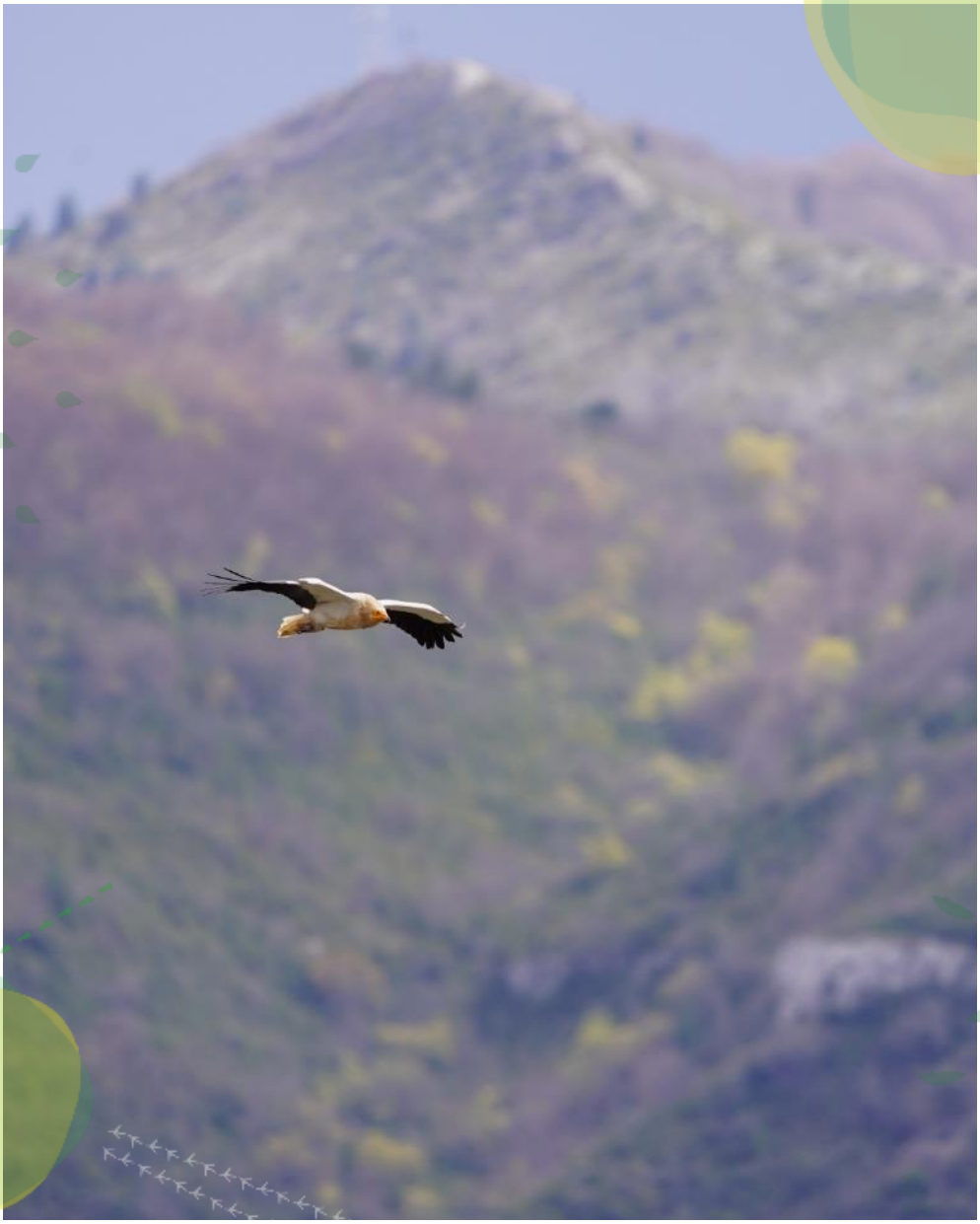

Vautour percnoptère dans les Baronnies© C. Robert/VeB

Annexe A : Restes alimentaires récoltés lors du baguage des jeunes dans les nids des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et de la Lozère (Détermination Daniel Beautheac) en 2022 et 2023

Site 13J – 2022 4 lapins de garennes 1 écureuil roux	**Site 84B – 2022** 1 sanglier 1 os de boucherie 1 lièvre brun 1 os de mouton adulte
Site 12H -2023 1 vautour fauve adulte 2 renards 3 lapins de garenne 1 pie bavarde 1 caille 1 fouine 1 crave 1 pigeon ramier 1 blaireautin	**Site 84 E – 2023** 1 pigeon domestique 1 os de mouton 1 corneille 2 lapins de garenne 1 lézard sp
Site 84 J - 2023 1 pie 1 fouine 2 lapins de garenne adulte 1 carpe 1 mouton adulte	**Site 04 B- 2023** 1 os de mouton adulte

Annexe B : Liste des structures participant au suivi des couples, des placettes, au baguage et aux actions de conservation de l'espèce

HERAULT :

Communauté de communes Cévennes Gangeoises et Suménoises (CCCGS)

La Salsepareille

GARD :

Syndicat Mixte des Gorges du Gardon (SMGG)

La Salsepareille

ARDECHE :

LPO Auvergne-Rhône-Alpes (LPO AuRA)

Syndicat mixte de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA)

DROME :

Vautours en Baronnies

PNR des Baronnies provençales

LPO Drôme

LOZERE/AVEYRON :

LPO Grands Causses

Parc National des Cévennes

LPO Lozère

BOUCHES-DU-RHONE :

CEN PACA

PNR Alpilles

VAUCLUSE :

PNR Luberon

PNR du Mont Ventoux

ONF

CEN PACA

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE :

LPO PACA

PNR du Verdon

PNR Luberon

CEN PACA

Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

Siège :
4, avenue Marcel Pagnol
Immeuble Atrium Bât B.
13 100 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 20 03 83
Fax : 04 42 20 05 98
Email : contact@cen-paca.org
www.cen-paca.org

Pôle Biodiversité
Maison de la Crau
2, place Léon Michaud
13310 SAINT MARTIN DE CRAU
Tél : 04 90 47 02 01

Le Conservatoire d'espaces naturels
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
est membre de la Fédération
des Conservatoires d'espaces naturels

Conservatoires d'espaces naturels

Ce travail a été réalisé grâce au soutien financier des partenaires suivants :

PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité